

Berne, le 24 septembre 1980

29 septembre 1980

Au Conseil fédéral

Message du Pape Jean Paul II concernant les droits de l'homme.
Réponse du Président de la Confédération

Département des affaires étrangères. Proposition du 24 septembre
1980 (annexe)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

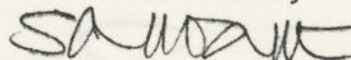
d é c i d e :

Le projet de réponse à la lettre du Pape Jean Paul II est
approuvé.

Extrait du procès-verbal:

- EDA 6 pour exécution
- BK 3 (Hb, Br, Sa) pour connaissance

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,



Pierre Aubert

Ann. part.



Berne, le 24 septembre 1980

Sa Sainteté
Le Pape Jean Paul II
Cité du Vatican

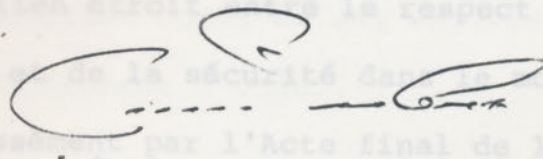
Au Conseil fédéral

Message du Pape Jean Paul II
concernant les droits de l'homme.

Réponse du Président de la Confédération

Le 1er septembre 1980, le Pape Jean Paul II envoyait un message à Monsieur Georges-André Chevallaz, Président de la Confédération, dans le but d'inviter le Conseil fédéral à une réflexion sur le thème des droits de l'homme.

En exécution du mandat donné par le Président de la Confédération au Département fédéral des affaires étrangères en date du 18 septembre 1980, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le projet de réponse à la lettre du Pape Jean Paul II.



Pierre Aubert

Ann. ment.

rique et social de tous les peuples. Sa Sainteté
le Pape Jean Paul II
Cité du Vatican

Très Saint Père,

Le Conseil fédéral a d'autre part souligné à plusieurs reprises
qu'il condamne toute violation des droits de l'homme, sous quelque
type. Au nom du Conseil fédéral suisse, je remercie Votre Sainteté
de son invitation du 1er septembre 1980 à une réflexion sereine et
approfondie sur le thème important des droits humains, avec une ré-
férence spécifique à la liberté de conscience et de religion. C'est
avec un intérêt profond que les Autorités suisses ont pris connais-
sance du contenu de ce message.

ouvert et sincère, un dialogue fruc-
tueux sur cette importante question. Dans ce contexte, la prochaine
réunion. Le Conseil fédéral est pleinement conscient de l'importance des
droits de l'homme dans les relations internationales. Nul ne peut
ignorer aujourd'hui qu'il existe un lien étroit entre le respect de
ces droits et le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.
Ce lien est d'ailleurs reconnu expressément par l'Acte final de la
Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe qui voit au
point VII des questions relatives à la sécurité en Europe les Etats
participants s'engager à respecter les droits de l'homme et les liber-
tés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de
religion ou de conviction. De plus, les Etats participants déclarent
qu'ils ont l'intention de s'inspirer des principes de l'Acte final
dans leurs relations avec tous les autres Etats. La jouissance effec-
tive des droits de l'homme postule en outre une action concertée de
la communauté internationale en vue de promouvoir le progrès écono-

mique et social de tous les peuples. La Suisse ne peut se dérober à cette tâche de longue haleine que constitue l'avènement d'un monde plus juste qui offrira à chaque peuple et à chaque homme des chances égales de s'épanouir.

Le Conseil fédéral a d'autre part souligné à plusieurs reprises qu'il condamne toute violation des droits de l'homme, sous quelque type de régime qu'elle ait lieu. Cette attitude est le reflet de l'attachement du peuple suisse à la liberté et aux institutions démocratiques.

C'est à la lumière de ces considérations que je partage votre espoir de voir s'entamer, avec un esprit ouvert et sincère, un dialogue fructueux sur cette importante question. Dans ce contexte, la prochaine réunion de Madrid dans le cadre des suites de la CSCE constitue sans aucun doute un forum approprié. La Suisse ne manquera pas de saisir cette occasion pour faire part de sa préoccupation comme de ses espérances dans ce domaine qui lui tient particulièrement à coeur.

Au nom du Conseil fédéral, je vous assure, Très Saint Père, de mon profond respect.

Protokollauszug an:

- EDA	10	zum Vollzug mit Vollmacht
- EPD	7	zur Kenntnis
- EVED	5	" "
- EPK	2	" "
- PinDel	2	" "

G.A. Chevallaz

Président de la Confédération suisse

Mir getreuen Auszug,
des Protokollführer:

[Signature]